



## Séance du conseil municipal

Du 6 avril 2023

### Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

#### **Fonctionnement du Conseil Municipal**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2023

↳ **APPROBATION** du procès-verbal du 16 mars 2023, avec modification.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

↳ **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 11 prises d'acte.

3. Installation d'un conseiller municipal

↳ **PRISE D'ACTE** de l'installation de Monsieur RETOUX Denis au sein du conseil municipal.

4. Modification indemnités de fonction des élus

↳ **ADOPTION** de la proposition de Madame le Maire, Le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité maximale du maire (51.60 % de l'indice brut 1027) et du produit de 19.80 % de l'indice brut 1027 par le nombre d'adjoints.

↳ **DÉCISION**, qu'à compter du 6 avril 2023, le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

- Maire : 45 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 1 811,49 € brut)
- Adjoint : 11,6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 466,97 € brut)

- Conseiller municipal délégué : 9,85 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 396,50 € brut)

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique.

↳ **INSCRIPTION** au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ : 14 voix pour et 3 voix contre.

#### 5. Modification du tableau du conseil municipal

↳ **PRISE D'ACTE** de la modification du tableau du conseil municipal tel qu'annexé à la présente délibération.

### Finances

#### 6. Renouvellement de la convention de groupement de commande voirie

↳ **VALIDATION** de la prolongation de l'adhésion au groupement de commande voirie,

↳ **AUTORISATION** du maire à signer la convention de prolongation du groupement de commande voirie et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

### Intercommunalité

#### 7. Contrat de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public en cas d'alertes « Ecowatt » - Morbihan Energies

↳ **APPROBATION** du partenariat avec Morbihan Energies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt »,

↳ **AUTORISATION** du maire à signer le contrat annexé à la présente délibération de partenariat avec Morbihan Energies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt » ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

#### 8. Convention d'accompagnement à la cybersécurité – Mégalis Bretagne

↳ **APPROBATION** de la convention de partenariat avec Mégalis Bretagne pour l'accompagnement à la cybersécurité, et le choix du parcours 2 (Cyber Sensibilisation Enrichi) ;

↳ **AUTORISATION** du maire à signer la convention annexée à la présente délibération de partenariat avec Mégalis Bretagne pour l'accompagnement à la cybersécurité en choisissant le parcours 2 (Cyber Sensibilisation Enrichi).

ADOPTÉ : à l'unanimité.

## **Vie associative**

### 9. Convention de mise à disposition du mini-bus aux associations

↳ **APPROBATION** de la convention de mise à disposition du mini-bus aux associations landaulaises ;

↳ **AUTORISATION** du maire à signer la convention annexée et à en faire respecter les modalités aux associations signataires.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

## **Finances**

### 10. Décision modificative n°1

↳ **APPROBATION** de la décision modificative n°1

ADOPTÉ : 16 voix pour et 1 abstention.

Affiché le : 13 avril 2023